

## Bourses de fin d'études doctorales des Études supérieures et postdoctorales

Dépôt initial de la thèse pendant la 4<sup>e</sup> année ou avant

### **BFED 4<sup>e</sup> année ESP E2023 / Concours été 2023**

Les Études supérieures et postdoctorales (ESP) remettent chaque année des bourses de fin d'études doctorales. Cette bourse, qui couvre au plus une période de 12 mois, est d'une valeur maximale de 12 000 \$. Elle vise à soutenir les doctorantes, doctorants dans leur dernière année d'études, et ce, jusqu'au dépôt initial de leur thèse. L'étudiante, étudiant doit se consacrer à temps plein à son projet de recherche.

Le concours **BFED 4<sup>e</sup> année ESP E2023** concerne uniquement les étudiantes et étudiants dont le **dépôt initial de la thèse sera réalisé avant la fin de la 4<sup>e</sup> année d'inscription au doctorat**. Plus précisément, pour une bourse débutant au trimestre d'été 2023, le dépôt initial de la thèse doit se faire au plus tard à la fin du 12<sup>e</sup> trimestre d'inscription au programme d'études de doctorat. Dans le cadre de ce concours, le dépôt doit se faire **au plus tard à l'hiver 2024**.

En accord avec la vision sur l'équité, la diversité et l'inclusion de notre université et son ouverture aux Premiers Peuples, les circonstances particulières qui peuvent avoir eu une incidence sur le parcours académique seront considérées dans l'évaluation des dossiers de candidature.

### **Critères d'admissibilité**

- Être inscrite, inscrit au programme d'études de doctorat de manière continue depuis le premier trimestre ET prévoir un dépôt initial de la thèse avant la fin de la 4<sup>e</sup> année d'inscription (interruption permise en raison de congé parental ou de maladie, avec certificat médical à l'appui).
- Avoir un excellent dossier académique, soit une moyenne minimale de 3,7/4,3.
- Prévoir déposer sa thèse au plus tard à l'hiver 2024.
- Avoir complété avec succès l'examen général de synthèse.
- Ne pas détenir une bourse d'un organisme gouvernemental (CRSNG, IRSC, CRSH, FRQSC, FRQS, FRQNT) pendant la période d'octroi par le concours.
- Ne pas recevoir plus de 31 000 \$ en revenus de bourses durant la période d'octroi.

*Il est à noter que si le dépôt initial est effectué plus tôt que prévu, la valeur de la bourse sera calculée en fonction du nombre de mois utilisés pour la rédaction.*

N.B. : Les candidates, candidats ayant effectué un passage direct au doctorat (du baccalauréat au doctorat) sont admissibles à cette bourse au début de leur 5<sup>e</sup> année d'études doctorales.

Les candidates, candidats qui effectueront un dépôt après le 12<sup>e</sup> trimestre d'inscription au programme de doctorat doivent poser leur candidature au concours des *BFED 5<sup>e</sup> année ESP E2023* (dépôt prévu entre le 13<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> trimestre d'inscription au doctorat).

**Dépôt de la demande** (aucune présélection départementale)

**RESPONSABILITÉS DE L'ÉTUDIANTE, ÉTUDIANT :**

1. Compléter sa demande BFED 4<sup>e</sup> année ESP E2023 via le [portail des bourses](#);
2. Se procurer son relevé de notes du programme en cours à partir de son Centre étudiant (version non-officielle acceptée) et le téléverser dans le portail des bourses;
3. Envoyer par courriel à sa directrice, directeur de recherche le lien et le code d'accès généré dans le portail des bourses afin de pouvoir téléverser son formulaire de recommandation;
4. Cliquer sur « *soumettre* » dans le portail des bourses une fois le dossier rempli **avant la date limite du 6 mars 2023, 13 h.**

**Évaluation des dossiers**

Les ESP procéderont à l'évaluation des dossiers selon les critères suivants :

1. Qualité du dossier académique de la personne candidate :
  - Activités académiques
  - Bourses, prix et autres distinctions
  - Relevé de notes du programme en cours
2. Qualité de la planification de travail
3. Approbation et recommandation de la directrice, directeur de recherche.

**Attribution et modalités de versement**

La bourse d'une valeur maximale de 12 000 \$ est versée en trois parties :

- 35 % à l'octroi
- 35 % à mi-parcours
- 30 % au dépôt initial de la thèse

Les conditions de maintien et de paiement associées à la bourse seront précisées dans l'avis d'octroi.

Les étudiantes, étudiants, directrices, directeurs de recherche et unités d'attache seront avisés par courriel du résultat de ce concours à la fin du mois d'avril 2023.

## **Date limite**

La date limite pour SOUMETTRE son dossier de candidature est **le 6 mars 2023, 13 h.**

**Lien vers le formulaire :** [Cliquez ici](#)

**Informations supplémentaires :** Régis Harvey  
Technicien en administration  
Bureau des bourses  
Études supérieures et postdoctorales (ESP)  
2910, boul. Édouard-Montpetit, app. 7, bureau 230  
Montréal, QC H3T 1J7  
Tél. : 514 343-6111, poste 37363  
[esp-bourses@esp.umontreal.ca](mailto:esp-bourses@esp.umontreal.ca)